

COMPAGNIE D'ARC

DE VILLENEUVE ST GERMAIN

Président : Daniel BOQUET -1 Moulin Botté 02200 COURMELLES – Tel : 06 73 22 59 95

Courmelles, le 5 Juin 2020

REUNION ASSEMBLEE GENERALE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que notre Assemblée Générale aura bien lieu

Le samedi 27 à 16h00 sur le jeu d'arc de la Cie Villeneuve St Germain

En raison du COVID -19 l'Assemblée Générale de la Cie sera organisée, dans le protocole sanitaire que nous impose la FFTA.

Port du masque obligatoire, distance de sécurité pas moins d'un mètre et toutes les mesures barrières en vigueur.

Ordre du Jour

Rapport moral

Rapport financier

Rapport d'activités

Présentation des résultats sportifs

Renouvellement du Bureau

Tarif des licences 2021

Objectifs 2020/2021

Questions diverses (à déposer au plus tard 48h avant la séance auprès de la secrétaire)

Comptant sur votre présence et participation, car pour qu'une association fonctionne il faut un minimum d'engagement personnel sans rémunération, c'est l'affaire de tous.

Mesdames, Messieurs, je vous salue.

Le président Daniel BOQUET



Rappel pour le déroulement des élections d'une Association

Tous les adhérents sont électeurs dès l'âge de 16 ans, pour les moins de 16 ans c'est leur représentant légal majeur qui vote pour eux, même s'il n'est pas adhérent

Pour siéger au Conseil d'administration de la Cie il faut avoir minimum 16 ans

Pj. POUVOIR A UTILISER EN CAS D'ABSENCE.

POUVOIR AG

Je soussigné

demeurant

donne pouvoir à Monsieur ou Madame

demeurant

pour toute décision mise au vote à l'Assemblée Générale de la Compagnie d'Arc de Villeneuve Saint Germain qui aura lieu le 27/juin 2020 à 16h00

Fait à

le

Signature

POUVOIR AG EXTRAORDINAIRE

Je soussigné

demeurant

donne pouvoir à Monsieur ou Madame

demeurant

pour toute décision mise au vote à l'Assemblée Générale de la Compagnie d'Arc de Villeneuve Saint Germain qui aura lieu le 27/juin 2020 à 16h00

Fait à

le

Signature